

# Rapport de la sous-commission du budget 2014

## Dicastère de M. Théo Huguenin-Elie

---

### Composition de la sous-commission

Hughes Chantraine (UDC)  
Lucie Marchon (POP), excusée  
Katia Babey (PS), rapporteuse

Etaient présents durant toute la réunion :

Monsieur Théo Huguenin-Elie, chef de dicastère et Monsieur Yannick Stauffer, administrateur du dicastère ad intérim

Puis, dans l'ordre de leur service ou secteur :

- Monsieur Denis Clerc, architecte communal
- Monsieur Jean-Daniel Jeanneret, architecte du patrimoine
- Madame Nathalie Rey, cheffe de la gérance communale
- Madame Caroline Choulat, cheffe du service économique

Madame Anne-Véronique Robert, responsable des permis de construire et Monsieur Philippe Carrard, urbaniste communal sont excusés.

### Discussion générale

Monsieur Bourqui ayant quitté son poste d'administrateur du dicastère, c'est Monsieur Stauffer qui a repris le poste ad interim, il sera repourvu à 60% à partir de novembre, cette baisse va permettre de renforcer la gérance par un poste de 50% qui a été mis au concours. La différence de 10% n'aura pas d'incidence budgétaire, le salaire du poste administratif à la gérance étant plus bas que celui d'administrateur.

Messieurs Huguenin-Elie et Clerc nous donnent des informations sur l'avancement du dossier Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ), le problème principal est que l'Etat ne souhaite pas investir dans un parking souterrain qui semble être une condition sine qua non à la réalisation du projet. La Ville pourrait donc être appelée à le réaliser elle-même ce qui pourrait coûter entre 4 et 6 millions, mais ensuite nous louerions ces places à l'Etat et à la population et donc cela permettrait de couvrir au moins l'investissement.

Le Conseil communal a entrepris une large réflexion sur les salles communales (Polyexpo, les Abattoirs, la Maison du Peuple, l'Usine électrique). Pour le moment, un investissement de CHF 80'000.- sera dédié aux Abattoirs pour l'entretien courant en attendant une affectation définitive. Pour la Maison du Peuple, la rénovation est importante et il faut cibler les besoins des utilisateurs et voir ce que l'on peut accueillir comme manifestations extérieures. Le cas de Polyexpo devra être repris, le bâtiment n'étant plus aux normes. L'Usine électrique demande quelques améliorations, mais de moindres importances.

### 122 Service économique

Madame Choulat nous parle de Paix 152, qui est rempli à 87%. Le concept fonctionne bien, il y a des synergies entre les différentes entreprises. Le Village d'artisans offre 9 neuf places de stages et plusieurs dizaines de personnes bénéficient des mesures de réinsertion dispensées par les institutions que sont le CNIP, l'Orif, Job Service et Mode d'emploi. Il est évidemment trop tôt pour faire un bilan, mais les premiers mois sont très concluants.

Par contre, certaines entités ne semblent pas comprendre que pour les loyers bas que nous proposons on ne peut pas avoir des locaux "luxueux".

Sur les postes budgétaires, il n'y a rien à signaler.

### 150 Transports

3610800 Participation de la Ville à la ligne Fleurier – Les Ponts-de-Martel : pourquoi la Ville participe-t-elle ? Il s'agit d'une nouvelle ligne et nous y participons par le biais du pot commun.

3654000 Mesures d'incitation au transfert modal : il y a une baisse par rapport au budget 2013. Il s'agit d'une moyenne sur 5 ans, il n'y a donc pas de volonté de l'exécutif de baisser les prestations, cela dépend des sollicitations reçues – ou non.

### 210 Gérance- secrétariat

Madame Rey nous parle des efforts qui ont été consentis pour améliorer l'efficacité de la partie administrative, les locaux ont été rénovés et transformés, cela permet une meilleure organisation de la systématique de travail et de l'accès aux documents. Les baux ont commencé à être scannés par une personne bénéficiant d'une mesure ISP. Ce travail va se

poursuivre autant que possible en fonction des disponibilités, mais cela prend du temps. Beaucoup de baux ne comportaient pas les charges classiquement répercutées sur les locataires. C'est en train d'être corrigé. Les baux de Prévoyance ne ont déjà été adaptés et, en juillet 2014, 90% des notifications devraient avoir été envoyées aux locataires, tous baux confondus. On peut donc tabler sur une hausse du rendement net de nos biens.

La gérance est attentive à garantir un tournus auprès des entreprises pour ne pas privilégier certaines au détriment d'autres, elle a mis en place un système de notation : qualité des travaux, respect des délais, rapports avec les autres maîtres d'œuvre, envoi des devis et factures.

Maison du Peuple : le nouveau règlement d'utilisation a fait grincer les dents du groupement des sociétés locales, il s'agissait simplement pour le Conseil communal d'établir des règles identiques pour tout le monde. Le concierge à demeure est parti et un concierge polyvalent a été engagé, il s'occupera de la Maison du peuple, des Abattoirs et de l'Usine électrique.

Pour appuyer le travail des concierges des bâtiments locatifs, la gérance a établi un résumé des règles et usages dans les immeubles qu'elle a fait traduire en 7 langues pour tenter d'améliorer le problème des incivilités.

### 211 Bâtiments locatifs

3142400 Entretien des bâtiments : CHF 1'000000.- c'est le minimum, les grands ensembles sont en phase d'être rénovés, il reste Commerce 95-105 notamment, ensuite on pourra revenir à des dépenses d'entretien normales.

3302000 Perte sur loyers : c'est en nette baisse, c'est à saluer, cela prouve une meilleure gestion.

4801000 Prélèvement provision de 2,5 millions. Dissolution d'une réserve pour l'attribuer à la rénovation de Commerce 95-105 (voir aussi compte 3301000). Le rapport devrait nous être soumis en novembre, le Conseil communal étudie la possibilité de vendre un des deux bâtiments en droit de superficie à une société coopérative.

### 212 Parkings

Cela concerne les parkings de la Halle Volta, de l'Hôpital et de l'Hôtel-de-Ville.

3141900 Frais divers de bâtiments : il y a une hausse de la facture de déneigement importante notamment et surtout au parking de l'hôpital. C'est HNE qui demande le déneigement et la gérance qui paie la facture. Il faudra vérifier cette hausse et voir si on peut la réduire.

3142400 Entretien des bâtiments : différence importante à la hausse entre le budget 2013 et le budget 2014. Ce poste a été sous-évalué au budget 2013.

4235000 Produit des loyers : c'est en hausse, (il y a un excédent de revenus de Frs 35'250.-), mais cela reste assez modeste. Il est prévu de majorer la location du parking de l'hôpital ou d'en reprendre la gestion.

### 213 Bâtiments d'utilité mixte

Pas de remarques

### 230 Bâtiments industriels

3121000 Chauffage : le chauffage est au mazout donc nouveau compte; avant il apparaissait au compte 3122100.

3122100 Electricité-Eau-Gaz : Paix, 152 est loué ce sont donc les locataires qui paient les charges.

3301000 Amortissements patrimoine financier : il a fallu attendre la fin des travaux de Paix 152 pour commencer à amortir.

### 240 Domaines

Vin de la ville : il est stocké dans de meilleures conditions à Crêt-du-Loche 9, une personne à 20% gère les commandes et les livraisons. Un groupe de travail planche sur une meilleure communication et un nouveau concept pour le vin.

3134300 Achat et frais de la vigne et 4358500 Vente de vin : étant donné la grêle qui a fortement touché les vignes de la Ville (le chasselas a été complètement détruit), l'achat de vin – et de fait la vente – sera moins important. Il est cependant prévu d'acheter, mais dans une quantité moindre, du vin confectionné par la Maison De Montmollin à partir de chasselas vaudois ou valaisan afin de garantir notamment les vins d'honneur et la fête de mai. Les commissaires demandent une analyse financière du vin de la commune afin de comprendre son faible rendement, il est proposé qu'elle soit présentée à la sous-commission des comptes 2013.

## 250 Foncier

Pas de remarque

## 755 SUE Urbanisme

De nombreux changements dans le personnel ont eu lieu. Le service est en sous-effectif, le Conseil communal a mis au concours un poste d'adjoint à Madame Anne-Véronique Robert à 80% - 100%, il y a des candidatures valables. Donc on peut espérer rapidement une plus grande rapidité dans le traitement des dossiers. Même si souvent les retards sont dus à des causes extérieures, procédures cantonales, fêtes judiciaires; celles-ci seront supprimées en 2014 d'où une accélération des mises à l'enquête.

Monsieur Jean-Daniel Jeanneret partage son temps de travail entre son poste d'architecte du patrimoine et son poste au service des affaires régionales et des relations extérieures. Madame Anouck Hellmann a quitté son poste d'historienne de l'art. Un poste à 80% - 100% a été mis au concours, poste qui engloberait les postes de Monsieur Jeanneret et Madame Anouk Hellmann.

Madame Aline Henchoz va bénéficier d'un congé maternité de 4 mois, les indemnités vont être consacrées à un mandat de graphisme pour réaliser un guide pratique illustré pour informer les requérants des démarches qu'il faut entreprendre. Ce guide sera aussi mis en ligne.

3150300 Numérisation : un mandat va être confié à une entreprise spécialisée dans le traitement des plans, ce poste est appelé à être reconduit pendant quelques années. Un essai avait été fait par des personnes en insertion, mais le travail ne donnait pas satisfaction.

3198800 L'externalisation se justifie par le départ de Monsieur Jean-Daniel Jeanneret et Madame Anouk Hellmann, un mandat externe est prévu.

3801600 Virement à provision pour abris PC : la variation du poste dépend de l'importance des projets et de gros projets sont prévus.

4311300 Permis de constructions : on prend la moyenne des 5 dernières années, il y a là aussi des variations importantes.

813 SUE Environnement

3611000 Participation lutte contre les campagnols : la ville pourrait participer plus activement à cette lutte, par des actions particulières. Le Conseil communal va étudier la possibilité de mieux soutenir les agriculteurs.

La rapporteuse  
Katia Babey